



# COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE DU PARTENARIAT FÉDÉRAL EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (PFPI)

## Mandat

### Préambule

Dans le cadre de la Stratégie nationale sur la propriété intellectuelle, la Direction générale du rendement et des partenariats d'Innovation Canada a mis sur pied le Centre d'expertise en propriété intellectuelle (CE en PI) en octobre 2018 afin de fournir des conseils stratégiques aux ministères et organismes fédéraux sur les questions liées à la PI, notamment dans les programmes d'innovation commerciale.

Le CE en PI a organisé récemment des ateliers avec certains ministères et organismes en vue de mieux comprendre leurs défis en matière de PI et d'éclairer l'élaboration des produits et services du Centre d'expertise. Pendant ces consultations, les organisations fédérales ont exprimé le besoin d'une communauté de pratique sur la PI semblable au groupe Partenaires fédéraux en transfert de technologie (PFTT) [1995-2012] dirigé par le Conseil national de recherches du Canada (CNRC), au sein duquel les équipes de PI des ministères et organismes à vocation scientifique (MOVS) pouvaient discuter des questions et des pratiques exemplaires en PI et qui favorisaient le développement des capacités professionnelles en matière de PI. La communauté de pratique pourrait aborder certaines lacunes, dont celles relatives aux pratiques de gestion de la PI et de transfert de technologie et aux considérations de PI dans les programmes fédéraux. Elle favoriserait la collaboration entre les organisations fédérales et la mise en commun des pratiques exemplaires, du savoir et de l'expertise. Il n'y a pas eu, depuis les PFTT, de communauté structurée sur la PI au gouvernement fédéral. Une nouvelle communauté de pratique répondrait aux besoins des MOVS et serait aussi un mécanisme efficace permettant au CE en PI de remplir son mandat. Plus particulièrement, ce serait un outil qui aiderait le CE en PI à dialoguer avec les fonctionnaires fédéraux, dont ceux des MOVS et des programmes d'innovation, à améliorer l'uniformité des méthodes en matière de PI au gouvernement fédéral et de recueillir des données et des renseignements pour valider ses produits et services. Cette nouvelle communauté de pratique se nomme Partenariat fédéral en matière de propriété intellectuelle (PFPI).

### Mandat

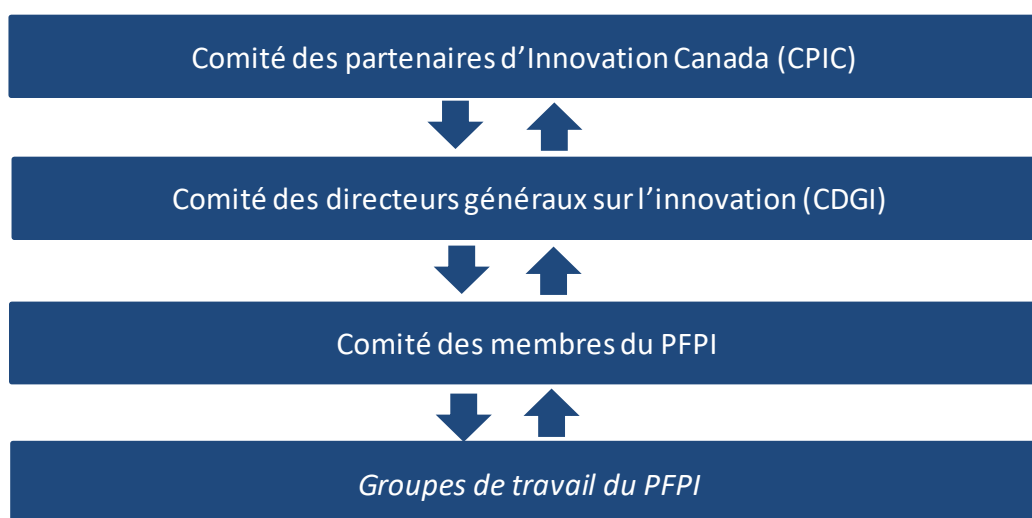
Le PFPI est une communauté de pratique qui discute des questions et des défis liés à la PI des ministères et organismes fédéraux afin de maximiser les avantages générés par l'innovation et la PI pour la population canadienne. Il vise à :

- fournir un cadre aux fonctionnaires fédéraux pour qu'ils puissent discuter des considérations horizontales liées à la PI;
- favoriser la mise en commun d'informations sur la PI entre les membres, soit les pratiques exemplaires, les analyses de données, les tendances et les méthodes relatives à la PI des organisations fédérales;
- aider à conseiller la haute direction des organisations fédérales sur les questions et les pratiques exemplaires de PI prises en compte par le PFPI;

- améliorer la connaissance en PI et le perfectionnement professionnel des fonctionnaires fédéraux, dont ceux qui interagissent avec le public, et promouvoir les avantages de la PI par l'intermédiaire du gouvernement;
- améliorer l'uniformité des cadres et des méthodes de PI et maximiser les avantages de la PI découlant des activités fédérales.

## Structure hiérarchique

Un comité de membres (Comité des membres du PFPI) traite des questions de PI conformément au mandat. Il peut créer des sous-comités et des groupes de travail, par exemple pour la gestion de la PI, le transfert de technologie, la gouvernance, les programmes d'innovation, etc. Le PFPI relève d'un comité de surveillance déjà établi, le Comité des directeurs généraux de l'innovation (CDGI), composé des directeurs généraux d'organisations fédérales clés. Ce comité traite des questions soulevées par le Comité des membres du PFPI. Un comité déjà établi au niveau du sous-ministre adjoint (SMA), le Comité des partenaires d'Innovation Canada (CPIC), discutera de l'avancement du rapport annuel et approuvera l'orientation et les priorités du PFPI ou leur apportera des modifications. Les organisations membres du PFPI qui ne font pas partie du CDGI et du CPIC seront conviées à se joindre au groupe en tant qu'invitées pour que tous les membres du Partenariat soient représentés.



Le PFPI se réunit aussi souvent que nécessaire, au moins une fois chaque trimestre pour commencer. On cherchera ultimement à tenir des réunions mensuelles. Un ordre du jour de la prochaine réunion et un plan de travail sont tenus par le secrétariat, avec le concours des membres du PFPI et du CE en PI.

Les groupes de travail du PFPI se réunissent aussi souvent que nécessaire.

## Rôles et responsabilités

### Présidence par rotation

Les membres du CE en PI assument à tour de rôle la présidence en fonction de leur expertise et des points abordés

lors des réunions. Les coprésidents d'autres ministères/organismes peuvent être invités si une expertise complémentaire est nécessaire pour les points à l'ordre du jour. Le président est chargé de veiller à ce que le Comité des membres remplisse son rôle conformément au présent mandat et de définir l'ordre du jour de la réunion avec l'aide du secrétariat.

## **Comité des membres du PFPI**

Comme les questions de PI se posent à tous les échelons du gouvernement et dans diverses situations, tous les fonctionnaires, y compris les membres de la haute direction, le personnel de gestion de la PI et le personnel de programme, peuvent faire partie du Comité. Plus précisément, le Comité est ouvert à tous les MOVS et à toute autre organisation fédérale ayant des considérations ou des défis en matière de PI. Chaque organisation membre nommera des représentants qui auront les responsabilités suivantes :

- soulever les points à l'ordre du jour;
- contribuer aux activités prévues dans le plan de travail et les diriger;
- présenter le point de vue de leur organisme sur les points de discussion;
- soulever les questions préoccupantes en matière de PI;
- mettre en commun leurs connaissances et leurs pratiques exemplaires;
- mettre en commun les possibilités de formation en matière de PI;
- fournir les documents de réunion dans les deux langues officielles avant la réunion.

Voir la liste des membres à l'annexe 1.

## **Secrétariat**

Organe d'administration, de coordination, de gestion et de création de contenu du PFPI, il travaille en étroite collaboration avec les experts en PI du CE en PI.

La mise en œuvre progressive du PFPI se concentrera sur les éléments 1 à 9 ci-dessous, et les réunions auront d'abord lieu chaque trimestre pour correspondre au plan de travail et de ressources humaines actuel du CE en PI. Après le pré-lancement de la communauté et dès que les membres y participeront activement et que le CE en PI aura plus d'experts en PI dans son personnel, le CE en PI se réunira tous les mois et augmentera progressivement le nombre d'activités pour, à terme, mettre en œuvre tous les éléments du plan de travail du PFPI.

1. Établir un cadre sûr pour le réseautage et la collaboration par le biais de réunions mensuelles et d'une plateforme Web spécialisée sur le [wiki GCcollab](#).
2. Tenir à jour la plateforme Web sécurisée avec un dépôt d'informations, d'outils et de pratiques exemplaires.
3. Planifier des réunions régulières et en organiser la logistique (préparer et distribuer l'ordre du jour, les documents de réunion, les documents à l'appui, la liste des participants et les invitations).
4. Veiller à ce que les décisions, les mesures à prendre et les priorités recommandées fassent l'objet d'un suivi efficace et qu'elles soient communiquées aux membres et à la haute direction.
5. Encourager la recherche et la sensibilisation par la publication ou la création d'études et d'analyses, par exemple pour permettre de suivre et de commenter les changements dans le domaine de la PI.
6. Créer et tenir à jour un répertoire présentant les profils des ministères et des réseaux de contacts des spécialistes en PI, dont un réseau de recommandations.

7. Fournir des possibilités de perfectionnement professionnel et en faciliter la participation des membres pour accroître leurs connaissances en matière de PI (à l'aide de séminaires, de conférences, d'ateliers et d'activités de formation, par exemple).
8. Créer et mettre à jour le mandat.
9. Établir les finances, le budget et les activités de RH en coordination avec le CE en PI.
10. Transmettre les questions, les outils et les produits liés à la PI, par exemple par la création de bulletins d'information trimestriels.
11. Faciliter la coordination des activités de RH axées sur la PI entre les membres (par exemple, partager des informations sur les processus d'embauche liés à la PI).
12. Coordonner les efforts des membres afin de créer un discours fédéral plus cohérent sur la PI pour guider l'élaboration des politiques et des programmes.
13. Mener des enquêtes pour mesurer les résultats du PFPI.
14. Préparer un rapport annuel.

## **Situation relative à la COVID-19**

Nous prélançons le PFPI avec Innovation Canada d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, certains ministères et organismes fédéraux que le CE en PI a consultés (le CNRC, Ressources naturelles Canada, l'Agence spatiale canadienne, le ministère de la Défense nationale et Agriculture et Agroalimentaire Canada) et d'autres ministères ayant des intérêts dans les dossiers de PI liés à la COVID-19.

L'ordre du jour des premières réunions sera axé sur les expériences, les façons de faire et les leçons retenues par rapport aux dossiers de PI liés à la COVID-19, ainsi que sur l'avis des membres concernant la communauté de pratique.

## Annexe 1 : Composition

Ministères et organismes gouvernementaux	Représentants	Titres
<b>Conseil national de recherches du Canada</b>		
Erica Fraser		Leader, PI
Denise Dziubaniuk		Conseillère en programmes
Jean-François Houle		Directeur général, Dispositifs médicaux
<b>Ministère de la Défense nationale</b>		
AnhThu Vu		Gestionnaire de la propriété intellectuelle
Allan Millard		Conseiller principal en propriété intellectuelle
Kim Otte		Conseillère principale en propriété intellectuelle
Kaitlin Erle		Coordonnatrice de la propriété intellectuelle
Ariadni Athanassiadis		Conseillère en propriété intellectuelle
Cathy Kerr		Analyste principale
<b>Agence spatiale canadienne</b>		
Anne-Marie Lan Phan		Chef, Gestion de la propriété intellectuelle et du transfert de technologie
Josée Labrecque		Agente principale
Sanjay Persand		Agent principal
Michael Bourget		Agent
<b>Agriculture et Agroalimentaire Canada</b>		
Sharon Nadeau		Gestionnaire de programme
Danny Nguyen		Agent principal de programme
John Cutler		Directeur
Luis Becerril		Agent principal de programme
<b>Ressources naturelles Canada</b>		
Karl Rasmussen		Analyste principal des politiques
Joseph Anawati		Gestionnaire, Développement des affaires
Martin-Michel Gauthier		Agent forestier

Anne Jensen	Gestionnaire de la propriété intellectuelle
Mireille Simard	Agente financière
Jennifer Talsma	Gestionnaire, Unité du développement des affaires
Eliane Tessier	
Betty Wallingford	Agente de développement des affaires
Jamie Wilcox	Gestionnaire
Melissa Barros	Directrice, Division de la gestion des affaires
Rebecca Bednarek	Agente de la propriété intellectuelle
Edith Valle	Agente de la propriété intellectuelle
Maria Machado	Agente de la propriété intellectuelle
Ron Poirier	Gestionnaire, Développement des affaires
Chris Hesse	Agent subalterne de développement des affaires
Scott Ferguson	Agent de commerce
Karen Beaudoin	Agente de développement des affaires
Adrian Majeski	Gestionnaire, Services techniques
Hitesh Jain	Gestionnaire, Affaires et contrats
Josef Ayoub	Conseiller scientifique principal
Connor Leroux	Agent de développement des affaires
Betty Wallingford	Agente de développement des affaires
Jordan Oviatt	Agent des contrats
<b>Innovation, Sciences et Développement économique Canada</b>	
<b>Fonds stratégique pour l'innovation</b>	
<b>Office de la propriété intellectuelle du Canada</b>	
Craig Macmillan	Gestionnaire de programme, Division de la politique des brevets et des affaires internationales
Scott Vasudev	Directeur, Division de la politique des brevets et des affaires internationales
Paul Zorn Pink	Analyste principal des politiques (politiques de la PI)
Jeffrey Orser	Directeur, Services aux entreprises

Daria Alshehabi	Gestionnaire
<b>Secteur de la politique stratégique</b>	
<b>Agence de la santé publique du Canada</b>	
<b>Santé Canada</b>	
Jason Rancourt	Conseiller principal en politiques
Naida Hyndman	Analyste des politiques, Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs
<b>Ministère du Patrimoine canadien</b>	
Pierre-Marc Lauzon	Analyste principal des politiques